



Programme d'accélération P.E.P.S. PME

PROGRAMME ENTREPRISES PERFORMANTES & SEREINES

TEASER 16/04/2024

Historique

Actions de la Technopole d'Orléans



Saxo 45 :

Programme d'accélération pour des startups lancé par la Technopole d'Orléans en 2016

8 saisons réalisées, 59 entreprises adhérentes , 80 dirigeants formés et accompagnés, 90 séances de formations dispensées par des experts

Programme accompagnement PME 45 :

- Programme lancé en 2020,
- Accompagne individuellement 10 à 15 sociétés par an.
- Problématiques variées :
 - Financements (dilutifs et non-dilutifs) //
 - Recrutement (ARDAN) //
 - Commercial //
 - Valorisation d'entreprise (avant cession de part ou rachat)



P.E.P.S PME: qu'est -ce- que c'est ?

PEPS est un programme d'accélération, adapté aux entreprises TPE/PME.

C'est un programme sur 3 axes :

- **Stratégie et développement commercial**
- **Structuration et organisation**
- **Pilotage de la performance par les chiffres**



Objectif de **développement** et de **pérennité** pour **l'entrepreneur** et son **entreprise**

A qui s'adresse-t-il ?

Le programme s'adresse au **TPE/PME du Loiret**, dont l'objectif est simple: la performance et la pérennité de l'entreprise.

Quelques prérequis :

- **Être immatriculé dans le Loiret**
- **Avoir au moins 4 ans d'existence**
- **Avoir au moins 4 salariés**
- **Avoir un chiffre d'affaires compris entre 600k€ & 900k€**



La sélection des entreprises se fera sur comité d'admission, suite à l'analyse de la dernière liasse fiscale, et des motivations de l'entrepreneur.

Quels sont les objectifs du programme ?

Permettre à l'entreprise de passer à un fonctionnement et une organisation **segmentés et pérennes**.

Des **objectifs seront individuellement établis avec les entrepreneurs**, sur les différentes thématiques abordées.

Le programme a aussi pour objectif d'aider les entrepreneurs à **combattre la solitude**, en leur permettant de rencontrer et d'échanger avec d'autres entrepreneurs.

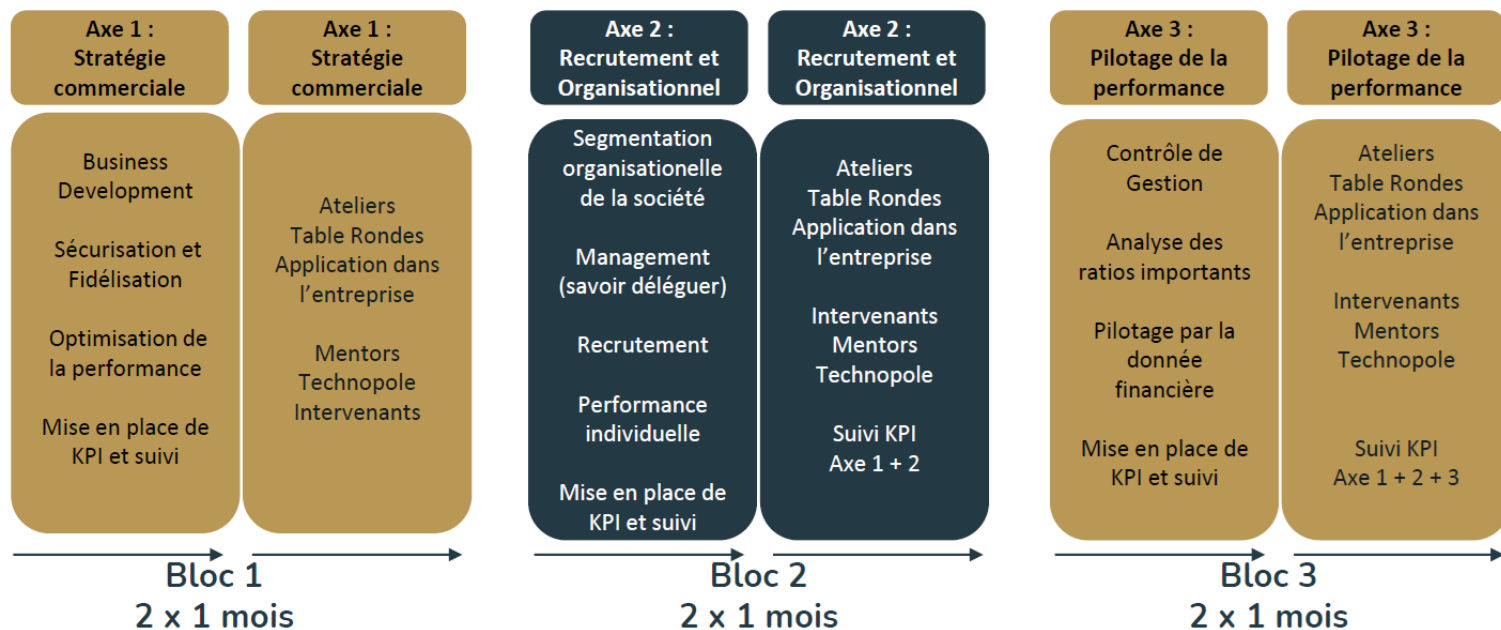
Comment fonctionnera P.E.P.S - PME?

Programme en deux phases :

- Une phase 1 comprenant une **partie formation, l'application en entreprise et la mise en place d'objectifs quantifiables et réalisables.**
Durée de 3 x 2 mois = 6 mois
- Une phase 2 comprenant un **suivi de la réalisation des différents objectifs** fixés pendant la première phase
Durée de 2 x 4 mois = 8 mois

Ces deux phases sont jalonnées par des **tables rondes**, des **formations collectives**, des **rdv personnalisés** animés par **des experts, des mentors**, et des **référents Technopole**

Comment fonctionnera P.E.P.S - PME?



Quelles sont les prochaines étapes ?

Avril - Mai 2024:

Finalisation du programme et rencontre avec des prescripteurs

Mai - Juillet 2024 :

Recherche et rencontre avec les candidats potentiels

Fin Août – Début Septembre 2024 :

Comité de sélection

Septembre 2024

Lancement du programme

Des questions ?



Antoine MORALES,

Chargé d'affaires innovation,
Référént capital risque & PME

antoine.morales@tech-orleans.fr

06 20 02 24 86

Valérie BEAUVOIS,

Chargée d'affaires innovation

valerie.beauvois@tech-orleans.fr

06 21 60 41 81